

TARIF DE RÉGIE 2024/25 (01.04.2024 – 31.03.2025)

(hors TVA)

Taux horaires

Conducteur/Conductrice de chantier	Fr. 167.00
Chef/Cheffe de chantier (anciennement Chef monteur Q)	Fr. 128.00
Chef/Cheffe d'équipe (anciennement Chef de groupe A)	Fr. 120.00
Monteur/Monteuse d'échafaudage (anciennement Monteur d'échafaudage B1 et B2)	Fr. 107.00
Aide-monteur/-monteuse (anciennement Monteur d'échafaudage C)	Fr. 99.00
Apprenti/e 3 ^{ème} année	Fr. 78.00
Apprenti/e 2 ^{ème} année	Fr. 62.00
Apprenti/e 1 ^{ère} année	Fr. 53.00

La part de démontage s'élève à 50% du montage.
Le démontage est facturé avec le montage.

Petites machines et véhicules (RPLP incl.)

(excl. chauffeur, excl. temps d'attente)

Camionnette jusqu'à 3,5 t poids total	Fr. 165.00/h
Véhicule de transport du personnel jusqu'à max. 8 places	Fr. 142.00/h
Camion jusqu'à 16 t au total	Fr. 215.00/h
Camion-grue jusqu'à 16 t / 8 t (24 mt)	Fr. 314.00/h
Camion jusqu'à 32 t au total	Fr. 267.00/h
Camion-grue jusqu'à 32 t / 8 t (24 mt)	Fr. 355.00/h
Véhicule tracteur 4WD force de traction jusqu'à 6 t	Fr. 154.00/h
Remorque 2 essieux jusqu'à 12 t	Fr. 95.00/h
Voiture automobile	Fr. 1.60/km
Voiture automobile	Fr. 142.00/h
Petite perceuse-foreuse jusqu'à 14 mm	Fr. 20.00/h
Marteau-piqueur y compris mèche jusqu'à 24 mm	Fr. 33.00/h

Location du matériel

Forfait: 9% du montant des travaux en régie par mois.

Forfait d'étape

Pour montage ou démontage par étape comme tout travaux accomplis ultérieurement, le forfait d'étape s'élève au minimum à Fr. 280.00.

Mode de métré des échafaudages de façades

SIA 118/222

Conditions générales relatives aux échafaudages

Source: www.sia.ch/shop



Documentation D 0243

Échafaudages – exemples de métrés selon la norme SIA 118/222

Source: www.sia.ch/shop



Rectificatif C1

Documentation D 0243

Source: www.sia.ch/shop

